



La crèche collective des Glacis accueille des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.

Des modes de garde adapt

Une crèche familiale, une crèche collective, deux multi-accueils, huit haltes-garderies, maternelles... la Ville et l'Aduges proposent aux parents, en relation avec la CAF, plu

⇒ Une crèche collective aux Glacis

La crèche collective des Glacis accueille du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 45, 40 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle ou assimilée. Les enfants sont répartis en trois catégories d'âge : la section « bébés » généralement jusqu'au premier anniversaire ; les « moyens » ; les « grands », à partir de 18

mois selon le degré d'autonomie. Des activités ludiques et d'éveil sont proposées pour chacun des groupes, en l'occurrence des activités de manipulation, de langage, artistiques, musicales, sans oublier les acquisitions psychomotrices, l'éveil à l'environnement et l'ouverture à l'autre, qu'il soit copain ou adulte. Dans tous les cas, le rythme et les besoins de l'enfant sont prioritaires dans l'organisation de la structure. Par ailleurs, une période d'adaptation est propo-

sée avant l'admission des enfants pour qu'ils puissent, avec leurs parents, acquérir progressivement de nouveaux repères. C'est un moment privilégié pour prendre contact avec les professionnels et les autres enfants, et c'est le moyen de connaître les habitudes du nouveau venu. Afin d'améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant, d'éviter les ruptures dans sa vie et de permettre aux parents de continuer d'exercer leur rôle, ceux-ci sont invités à participer au quotidien à la vie de la



L'espace périscolaire Paul Bert, un lieu de vie avant et après la classe à Rosendaël.

és aux besoins des enfants

dix-neuf espaces périscolaires, douze centres de loisirs, un relais assistantes
sieurs formules pour l'accueil des moins de 6 ans, scolarisés ou non. Tour d'horizon.

crèche, que ce soit en rencontrant le personnel, en participant aux ateliers parents-enfants organisés régulièrement ou en intervenant ponctuellement en animation lecture. La crèche collective est ouverte à tous les petit(e)s Dunkerquois(es) et les tarifs horaires varient de 0,32 € à 2,54 € en fonction des revenus et de la composition de la famille. L'attribution des places se fait en toute transparence lors de deux commissions réunies en mai et en novembre.

⇒ Une crèche familiale à domicile

La crèche familiale n'est pas une crèche comme les autres. Contrairement à la crèche collective, la centaine d'enfants âgés de 10 semaines à 3 ans ne sont pas réunis en groupe et en un seul lieu, mais accueillis individuellement au domicile d'une assistante maternelle. « Les assistantes maternelles sont salariées de l'Aduges, explique Catherine

Nieuwjaer, sa directrice. Elles reçoivent les enfants à leur domicile et ont régulièrement la visite de professionnelles de la petite enfance pour des conseils éducatifs, diététiques... » La crèche leur fournit le matériel nécessaire au bon développement de l'enfant. Elles sont invitées plusieurs fois par semaine à se rendre dans les maisons de quartier afin de participer à des animations (parcours psychomoteur, activités manuelles, ludiques...) organisées par une éducatrice de

jeunes enfants. Une fois par mois, elles se déplacent à la bibliothèque pour une initiation aux livres et des ouvrages leur sont prêtés. D'autres sorties sont proposées aux beaux jours : plage, parcs, musée aquariophile... Elles se retrouvent également régulièrement dans les locaux rénovés ces derniers mois par la Ville aux Glacis et à l'occasion des fêtes qui ponctuent l'année (carnaval, Pâques, fête de la musique, Saint-Martin, Noël...). La crèche familiale, dont les tarifs et les conditions d'attribution des places sont identiques à ceux de la crèche collective, offre néanmoins une formule souple pour les parents qui ont des horaires de travail atypiques, avec un accueil possible le week-end et la nuit.

⇒ Deux accueils en un à Petite-Synthe et à Rosendaël

La Ville et l'Aduges ont ouvert en début d'année, dans le quartier du Banc Vert, une structure multi-accueil incluant une crèche et une halte-garderie. La crèche, d'une capacité de 16 places, est ouverte en semaine de 7 h 30 à 18 h 30. Elle offre un service adapté (temps partiel, journée, avec ou sans repas préparés sur place...) aux besoins des parents qui travaillent, sont en formation ou étudiants. Quant à la halte-garderie, elle permet de proposer à 15 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans un lieu d'éveil et de socialisation. Ouvert

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, cet accueil est limité à 20 heures hebdomadaires. « Si la crèche collective des Glacis propose souvent des contrats de 40 ou 50 heures hebdomadaires, le multi-accueil convient plus particulièrement à des parents qui travaillent à mi-temps ou en poste. Ils peuvent confier leur enfant le matin ou l'après-midi ou encore alternativement une semaine le matin et la suivante l'après-midi. Certains parents mixent l'école et la halte-garderie », souligne sa directrice Patricia Courcelles. Cette souplesse, les parents la retrouvent également au multi-accueil de la Tente Verte à Rosendaël où 10 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans sont suivis en formule halte-garderie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30



Le multi-accueil du Banc Vert offre un service de crèche et de halte-garderie.

Le relais assistantes maternelles

Que vous soyez parents à la recherche d'une assistante maternelle, assistante maternelle en exercice ou encore intéressée par cette profession, n'hésitez pas à contacter le relais

assistantes maternelles créé par la Ville au 2 rue Saint-Gilles dans les locaux de la Maison de promotion de la santé (MPS). Comment embaucher ? Avec quel contrat de travail ? Où

trouver une assistante maternelle agréée ? Quid de la convention collective, des dernières dispositions législatives ? Comment obtenir l'aide financière ? Le relais répond à toutes ces

questions lors de permanences ouvertes le lundi de 14 h à 19 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h, le premier samedi du mois de 10 h à 12 h ainsi que sur rendez-vous au 03 28 59 14 13.

Questions à Joëlle Crockey, adjointe à l'éducation et à la petite enfance

La politique en faveur de la petite enfance compte parmi les priorités de la municipalité. Pouvez-vous revenir sur les dernières réalisations en la matière ?

Une action forte a été menée par la Ville et l'Aduges pour adapter l'offre d'accueil des enfants aux demandes des parents, que ce soit à travers la création d'un multi-accueil, mêlant crèche et halte-garderie, au Banc Vert ; l'extension du multi-accueil de la Tente Verte ; la création d'une halte-garderie à Soubise ; la rénovation complète de la halte-garderie de la Basse Ville ; ou encore des travaux d'agrandissement à la crèche familiale des Glacis. Outre ces travaux qui sont aujourd'hui tous achevés, nous avons également développé la capaci-

té de la crèche familiale (de 60 à 100 places) et l'amplitude horaire des gardes, en procédant au recrutement de 15 assistantes maternelles. Un parent qui travaille en poste ou le week-end peut désormais trouver une solution à la crèche familiale.

Offrir des places en structure d'accueil, c'est bien, mais la Ville veille également à la mise en place d'activités d'éveil pour les plus petits...

Outre les animations et ateliers développés au sein de chaque structure, la Ville propose tout au long de l'année des activités d'éveil autour du sport (les bébés nageurs et la baby gym), du conte (des ateliers parents-enfants dans les bibliothèques), du cinéma (l'opération ciné-bibe-

ron menée avec le Studio 43), sans oublier l'exposition « La vie à plein sens » visible au Carré de la Vieille et le Festival de la petite enfance dont la prochaine édition sera organisée en novembre 2007.

On a vu précédemment qu'un effort important avait été consenti ces dernières années. Qu'en sera-t-il pour les mois à venir ?

Malgré une baisse conséquente des concours financiers de l'État, cet effort sera poursuivi avec la création de la deuxième



crèche collective de 40 places dans les anciens locaux de l'école maternelle « Les Tout-Petits », rue de l'Esplanade. Les travaux débuteront ces prochaines semaines. Ils permettront également d'aménager des locaux pour le centre de loisirs de la maison de quartier Soubise toute proche qui accueille, rappelons-le, une trentaine d'enfants âgés de 3 à 6 ans le mercredi après-midi et lors des vacances scolaires. Ce nouveau centre de loisirs devrait être opérationnel en juillet 2007. Par ailleurs, deux espaces périscolaires, d'une capacité de 16 places chacun, ouvriront leurs portes ces prochains jours dans les écoles maternelles du Carré de la Vieille et du Parc à Malolles-Bains. »

À la découverte des fruits et légumes à la crèche collective des Glacis !



à 18 h 30, tandis que le volet crèche concerne 10 autres enfants du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

⇒ Un lieu de vie avant et après l'école

Avec sa soixantaine d'élèves et son architecture à l'ancienne, l'école maternelle Paul-Bert fleurit bon l'école de quartier à l'ambiance familiale. Comme dans 19 autres établissements scolaires dunkerquois, les parents qui travaillent bénéficient des services d'un espace périscolaire ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 8 h 20, de 11 h 20 à 12 h (pour ceux qui restent à la cantine) et de 16 h 20 à 18 h 30. « Nous sommes parfaitement intégrés au projet pédagogique de l'école, insiste Marie-Pierre Vandichel, responsable de cette structure municipale. Ainsi, de janvier à mai, nous avons été partie prenante de ce qui a été réalisé en classe sur le thème du cirque. » « En effet, précise Laura Quenson, directrice de l'école, nous avons reçu l'école du cirque de Lomme qui a proposé aux enfants une série d'ateliers (fil de fer, acrobatie, assiettes chinoises, clown, équilibre...) durant les heures de cours. L'espace périscolaire a de son côté préparé les costumes et les décors pour le spectacle

de fin d'année présenté le 10 juin dernier. » Plus généralement, les enfants inscrits à l'espace périscolaire se voient proposer des ateliers artisanat, lecture, peinture et déguisement, tout en ayant la possibilité de pouvoir jouer tranquillement à leur rythme. De plus, dès qu'il fait beau, on sort les vélos dans la cour ou on s'adonne aux joies du jardinage. Visiblement, le moral est au beau fixe chez les Pitchouns de Paul-Bert, dans cette petite école posée à la lisière de la Tente Verte.

⇒ Un petit tour et puis s'en va... à la halte-garderie

Bienvenue à Am Stram Gram ! La halte-garderie de la Basse Ville annonce la couleur à l'entrée de ses locaux entièrement réaména-

gés au second étage de la maison de quartier, rue de la Paix. « Nous sommes ouverts les lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 45, ainsi que les mardi et jeudi de 9 h à 17 h 45 non-stop avec repas préparés par les parents, annonce Nadia Lamand, responsable de la halte-garderie. Les enfants, âgés de 2 mois et demi à 6 ans, sont accueillis dans la limite de 20 heures hebdomadaires. » Plusieurs ateliers figurent au programme des activités proposées. « Un atelier parents-enfants fonctionne une fois par mois, le jeudi, autour d'activités manuelles. Les ateliers éveil corporel et éveil musical affichent pour leur part un rythme bimestriel. Quant au petit dernier, l'atelier informatique, il rassemble un groupe de 2 ans et demi-6 ans le mercredi de 10 h 30 à 11 h. » Pour certains enfants, la halte-garderie constitue la première séparation avec les parents en prélude à celle de l'école. Certains restent

une heure, d'autres toute la journée. Il existe également une passerelle entre la halte-garderie et le centre de loisirs, lequel reçoit les enfants scolarisés dès 3 ans le mercredi et lors des vacances scolaires. Les inscriptions sont enregistrées directement, sur rendez-vous, à la halte-garderie et le tarif horaire est calculé à l'identique de celui des crèches et des multi-accueils, selon les ressources des familles. ◆

Maison de quartier de la Basse Ville, 49 rue de la Paix. Tél. 03 28 64 21 10. D'autres haltes-gardiennes sont ouvertes, à horaires variables, dans les maisons de quartier du Pont Loby, Pasteur, Jeu de Mail, Soubise, Glacis, Rosendaël-Centre et Méridien. Renseignements au 03 28 59 08 04.



Un atelier informatique vient d'ouvrir ses portes à la halte-garderie de la Basse Ville.

Un guide pratique

Les inscriptions, sur rendez-vous, aux crèches et multi-accueils sont concentrées dès ce mois de septembre à la crèche familiale, 1 rue du Jaguar aux Glacis, tél. 03 28 63 45 41.

Concernant les espaces périscolaires, elles se font sur place aux jours et heures d'ouverture des structures (tél. 03 28 26 89 38). Par ailleurs, un guide de l'enfance et de la petite

enfance reprend l'ensemble des adresses, tarifs et horaires. Il est disponible gratuitement dans les mairies et maisons de quartier, ainsi qu'à la direction de l'enfance et

de la jeunesse, immeuble des 3 Ponts, 30 rue L'Hermitte en Citadelle, tél. 03 28 26 29 52. direction.education@ville-dunkerque.fr

Extension des ravalements de façades

Afin de promouvoir l'embellissement du patrimoine bâti, la Ville a décidé fin 2003 de s'engager dans des campagnes de ravalement de façades. Ce dispositif dénommé « périmètre de ravalement obligatoire » a été lancé sur un premier secteur, celui des places Asseman-Casino en accompagnement de l'opération Kursaal. La Ville aide ainsi financièrement les propriétaires de logements privés pour la réalisation des travaux. Elle leur verse, à l'issue du chantier, une subvention correspondant à 50 % du montant des travaux, plafonnée à 30 €/m² de façade traitée. Un premier bilan démontre qu'une vingtaine de façades ont ainsi été rénovées ou sont en cours de l'être sur une soixantaine répertoriées sur ce secteur proche de la plage. Le conseil mu-



nicipal vient d'ailleurs de décider une prolongation de deux ans de cette opération à Malo-les-Bains, tout en créant un nouveau périmètre d'intervention dans les quartiers Basse Ville et Soubise. Ce dernier concerne

mandes d'autorisation de travaux et de subvention. Ils peuvent également bénéficier gratuitement de conseils techniques de la part de l'architecte conseil de la Ville. ◆

Tél. 03 28 26 24 00.

plus particulièrement les rues du Fort Louis, de Paris, Thiers, du Sud, le contour de la place du Palais de Justice et le quai de la Concorde. Plus d'une centaine de façades seraient concernées par cette nouvelle campagne qui s'étendra sur trois ans. L'objectif est d'accompagner au niveau des immeubles d'habitat privés la réfection des espaces publics déjà réalisée ou programmée, et de contribuer ainsi à la requalification des quartiers. Les propriétaires concernés sont invités à contacter le service urbanisme pour obtenir tout renseignement concernant les de-

Infos mairie

Vie de quartier

Accueil des nouveaux arrivants

La municipalité invite toutes les personnes arrivées récemment à Dunkerque à une réception le samedi 7 octobre. Au programme de la journée, une visite guidée de la ville en car (rendez-vous à 16 h devant l'hôtel de ville), suivie d'une réception à 18 h en présence du maire. Inscriptions : 03 28 26 28 90.

Seniors

Banquet, colis et passeport

Le banquet des seniors aura lieu au Kursaal le mercredi 11 octobre (Rosendaël et Dunkerque-Centre), le lundi 23 octobre (Dunkerque-Sud et Petite-Synthe) et le mardi 24 octobre (Malo-les-

Bains et Dunkerque-Centre). Il est ouvert aux Dunkerquois âgés de plus de 60 ans. Ces derniers peuvent également opter pour le passeport senior valable jusqu'au 31 mai 2007. Quant aux seniors âgés de plus de 65 ans, ils ont la possibilité de choisir un colis qui sera distribué les 2 et 3 novembre.

Les inscriptions

Dunkerque-Centre : du lundi 2 au vendredi 6 octobre de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h à la Maison de l'Armateur, rue Faulconnier.

Dunkerque-Sud : du mercredi 6 au vendredi 8 septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au CCAS, rue du Jeu de Mail.

Malo-les-Bains : du lundi 18 au vendredi 22 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h à la Maison d'animations seniors, rue du Général Hoche.

Petite-Synthe : le lundi 25 septembre de 14 h à 17 h à la maison de quartier du Progrès, angle

rue du Kruysbellaert et route de Fort-Mardyck, et du mardi 26 au vendredi 29 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h à la mairie de Petite-Synthe, rue de la Concorde.

Rosendaël : du lundi 11 au vendredi 15 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h à la Maison d'animations seniors, 1 bis rue Paul Doumer.

Santé

La vie à plein sens

Ayant le souci d'améliorer la qualité de l'accueil, l'exposition « La vie à plein sens » quitte les locaux du Carré de la Vieille pour gagner une nouvelle destination. L'exposition sera fermée au public pendant le mois de septembre, le temps de l'installer chaussée des Darses à proximité du rond-point « Danzas » et du Pôle Marine. Toute l'équipe vous donne

donc rendez-vous en octobre dans son nouveau cadre.

Pendant la durée des travaux, vous pourrez encore joindre l'association au 03 28 64 85 15 ou par mail à l'adresse vps.asp@wanadoo.fr.

État civil

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes ayant déménagé dans l'année doivent penser à effectuer leur changement d'adresse avant le 31 décembre dans la mairie de leur nouveau domicile munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (facture EDF...). Rappelons que l'année 2007 sera marquée par les élections présidentielles qui auront lieu le dimanche 22 avril. Tél. 03 28 26 28 48.

Travaux

Retour sur les chantiers de l'été

Les services techniques municipaux, appuyés par des entreprises privées, ont profité de l'été pour réaliser des opérations dans les bâtiments et lieux publics.

Dans les écoles

Une trentaine d'écoles ont bénéficié de travaux d'entretien et de modernisation pendant la période estivale pour un montant total d'environ 625 000 €. Les agents techniques municipaux ont notamment procédé au remplacement des toitures des écoles maternelles Jean-Macé et Trystram (bâtiment annexe), ainsi que de l'école élémentaire Jules-Ferry (bâtiment sur cour). Parmi les principaux chantiers, signalons également le remplacement des menuiseries dans les écoles élémentaires de la Meunerie et Paul-Meurisse à Petite-Synthe, ainsi qu'à l'école élémentaire de la Mer à Malo-les-Bains. Divers travaux de peinture ont également été réalisés dans sept écoles de Dunkerque (école maternelle Les Vieux Remparts, maternelle Savary, élémentaire de la Porte d'Eau 1, élémentaire de la Mer, élémentaire Lamartine, élémentaire Marcelin-Berthelot, élémentaire Paul-Meurisse). Enfin, une dizaine d'établissements ont bénéficié de travaux d'aménagement tels

que le remplacement de portes, la réfection de salles de jeu...

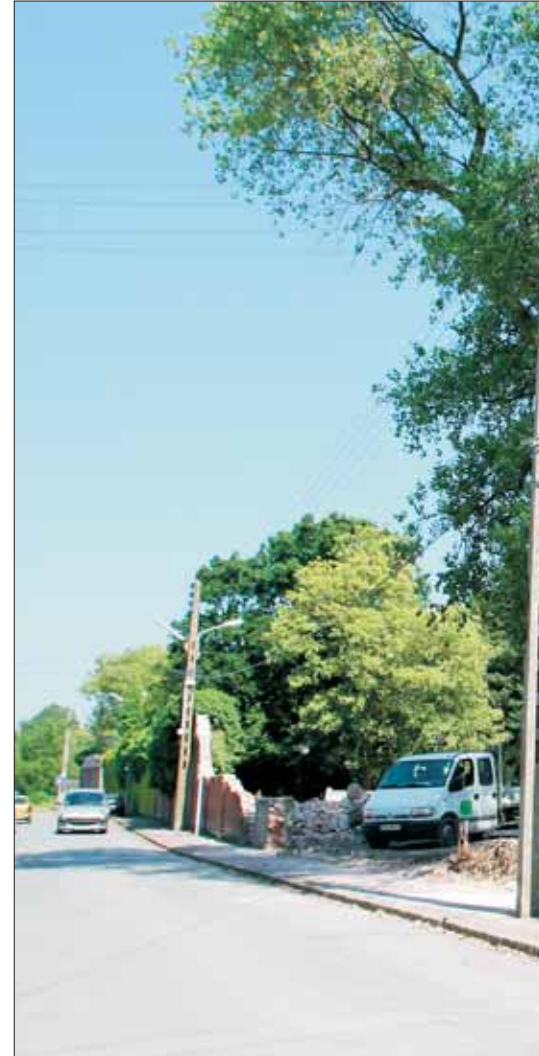
Dans les équipements sportifs

Les services techniques sont également intervenus dans les équipements sportifs municipaux. La piscine et la salle de sport Deleersnyder bénéficient désormais d'un accès pour les personnes à mobilité réduite, et les douches du bassin d'initiation sont en cours



Les agents techniques municipaux ont remplacé la toiture du bâtiment annexe de l'école Trystram.

de rénovation. La Ville a par ailleurs procédé en août à la réfection du parquet de la salle Dewerd, aux Stades de Flandres. Au Stade Tribut, ce sont des sanitaires et les guichets situés avenue de Rosendaël qui ont été aménagés. Quant aux travaux lancés fin août à la piscine Paul Asseman, ils se poursuivent



Conseil municipal

De nouveaux équipements dans les quartiers

Le conseil municipal s'est réuni le 26 juin à l'hôtel de ville sous la présidence de Michel Delebarre, député-maire. Les élus ont notamment approuvé les grandes orientations opérationnelles et financières liées aux restructurations urbaines du Jeu de Mail-Carré de la Vieille, du Banc Vert et des quartiers d'habitat ancien Gare, Basse Ville et Soubise, cela pour les cinq années à venir. Ils ont également lancé de nombreux appels d'offres et demandes de subventions pour la réalisation d'aménagements et d'équipements de proximité dans les quartiers.

Action foncière

◆ Compte tenu de la rareté des terrains à bâtir, la Ville surtaxera dès le 1^{er} janvier 2007, dans le cadre des limites imposées par la loi, les terrains non bâtis situés en zone constructible.

Habitat

◆ Propriétaire d'un terrain au 679 rue Paul Dessinguez à Petite-Synthe, la Ville le met à disposition de la société d'HLM Partenord Habitat en vue de la construction d'un ensemble de 26 logements individuels locatifs.

◆ La Ville sollicitera le fonds de concours de la Communauté urbaine pour l'aménagement de logements sociaux dans des immeubles ou sur des terrains situés 92 rue de Ramsgate à Malo, rue Deschamps, impasse Isaert et 35 rue d'Orléans à Petite-Synthe.

Quartiers

◆ Dans le cadre du projet de restructuration urbaine du Jeu de Mail, il est prévu la démolition de l'aile sud de l'école maternelle pour permettre le passage d'une nouvelle voie, la création de nou-

veaux locaux et la rénovation de l'espace existant afin de procéder à la réorganisation des espaces.

◆ Les travaux de réaménagement du parc Coquelle se poursuivront à Rosendaël avec la réalisation de toilettes publiques, la relocalisation des locaux techniques et le confortement des aires de jeu.

◆ La Ville installera de nouveaux sanitaires automatiques place Vauban et digue de Mer.

◆ La Ville réalisera une liaison piétonne et paysagère à proximité des logements construits par la Maison Flamande, rue Anatole France aux Glacis.



pendant le mois de septembre. Au programme, réfection des faux plafonds et des menuiseries des vestiaires dames et de la zone de consigne, et la vidange du grand bassin.

Mais aussi...

La Ville a poursuivi cet été les travaux entamés au Fort de Petite-Synthe. Les installations sportives du parcours de santé ont été renouvelées. Une signalétique et une aire de jeu pour les enfants ont aussi été réalisées. Montant des travaux : 125 000 €.

Le chantier progresse également du côté du parc Coquelle. Après la démolition du mur d'enceinte et la réfection de l'assainissement et de la voirie, les services municipaux ont remis en état les allées du parc qui ont été recouvertes d'un enrobé rouge. Parallèlement, un parking pouvant accueillir 28 voitures a été créé rue de Belfort, afin de remplacer le parking intérieur du parc, qui a été supprimé. Enfin, la Ville a engagé des travaux d'éclairage public pour un montant de 600 000 €. Parmi les chantiers, signalons la mise en lumière de la tour de l'Armateur, la réfection de l'éclairage rue du Bosquet à Petite-Synthe et la mise en place de lampadaires à l'entrée du lycée de l'Europe, digue de Mer, rue Félix Coquelle, et sur la 3^e tranche de la route de Fort-Mardyck...

Un nouveau parking et une ouverture sur le quartier pour le parc Coquelle.

◆ Suite aux réunions de travail menées avec les habitants, la Ville procédera à des aménagements au cœur de l'îlot du Marais au Banc Vert à Petite-Synthe. Les principaux travaux concerneront les aires de jeu, la voirie et les espaces verts.

◆ Dans le cadre du programme d'aménagement du Jeu de Mail, la Ville accompagnera les travaux communautaires par la réalisation d'espaces verts, la rénovation des réseaux d'éclairage public et la mise en place de mobilier urbain.

◆ Les espaces de proximité des immeubles sis rues Zamenhof, Clayman et boulevard Diderot à

Rosendaël seront réaménagés à travers des travaux de réfection de voirie, la réalisation d'espaces verts, la pose de clôtures et la mise en place de jeux et de mobilier urbain.

Dénominations de voirie

◆ À Dunkerque-Sud, le pont franchissant le canal de Bourbourg à l'intersection de l'avenue de Petite-Synthe, de la RN1 et du quai de Saint-Omer s'appelle désormais « pont de Saint-Omer ».

À Petite-Synthe, c'est le pont qui franchit l'autoroute A16 à proximité de la ZAC du Pont Loby qui prend

le nom de « pont du Benelux », alors que l'impasse Keller devient l'impasse de l'Écluse aux abords de la route de Fort-Mardyck. Quant à la venelle passant à l'arrière de la résidence Charles de Gaulle aux Glacis, elle porte aujourd'hui le nom de Roger Nys, premier président de l'Association de défense et d'action des locataires.

Sports

◆ La reconstruction de la salle des sports Pierre de Coubertin, détruite par un incendie l'hiver dernier à Rosendaël, s'accompa-

gnera d'une restructuration de la salle Paul Machy existante afin d'offrir un équipement multi-activité modulable.

◆ Quatre nouveaux équipements seront érigés sur la zone de la Licorne à Malo-les-Bains : un bâtiment de vestiaires, douches, sanitaires ; une tribune vestiaires pour le terrain d'honneur ; des salles multi-activité et musculation ; un équipement de gestion.

◆ Un terrain de football en gazon synthétique remplacera le terrain stabilisé au stade de la Perche à Petite-Synthe.



Environnement

L'extension du golf : une réponse

Depuis le mois d'août dernier, le golf communautaire dispose désormais de neuf trous supplémentaires, pour un équipement d'une capacité totale de vingt-sept trous. C'est là l'aboutissement d'une longue et progressive maturation, initiée en 1979.

En 1983, trois trous et un practice (zone d'entraînement) sont construits, suivis de six nouveaux trous en 1986, puis de neuf autres en 1990 (gagnés en partie sur la décharge) : une évolution imposée par une maîtrise foncière progressive. Mais dès l'ouverture du parcours en 1991 se pose la question d'une extension à la fois motivée par le développement du golf scolaire et la demande sans cesse croissante des touristes belges et britanniques, ainsi que par la requalification du centre d'enfouissement technique (CET).

Trois chantiers

En 1991, au moment de prendre la décision, si le foncier existe, il n'est pas disponible : il s'agit de 16 hectares du CET jouxtant le golf (dont l'exploitation est prévue jusqu'en 1999), auxquels s'ajoutent 15 hectares autour de la décharge. Ainsi, quatre ans avant sa fer-

meture, la topographie du CET a commencé d'être transformée en prévision du modelage du futur golf. La mise au point du projet a donc nécessité une étroite collaboration entre le gestionnaire du CET, les services de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), la Drire et l'architecte, Robert Berthet.

Après cette première phase de modification, de 1996 à 1999, un second chantier est ou-

vert : entre 2000 et 2002, 210 000 m³ de remblais inertes sont apportés pour parachever le nivellement du projet. Une opération réalisée par la CUD dans le cadre d'un marché d'apports gratuits. Enfin, en 2003 et 2004 s'est déroulé le chantier du golf proprement dit : sur une zone inondable, constituée d'argile, de tourbe et de sables pissards, et quadrillée par le réseau des watergangs, 35 000 m² de

Un outil touristique de poids.....

La qualité d'entretien du golf dunkerquois dépasse chaque année un peu plus les frontières de la Côte d'Opale. Et les visiteurs ont été 9547 en 2005 à venir jouer sur les installations dunkerquoises, des « extérieurs » qui arrivent massivement de Belgique, de Grande-

Bretagne et des Pays-Bas. Comparativement, le golf communautaire enregistre à peu près les mêmes chiffres que ses voisins de Saint-Omer, Arras et Wimereux, avec une moyenne de 10 000 green fees annuels. Devant, Hardelot et Le Touquet (mais avec 36 trous chacun)

comptabilisent environ 15 000 green fees, tandis que Belle-Dune trône loin devant avec 35 000 tickets. Dans le même temps, avec 750 membres, l'Association sportive du golf dunkerquois apparaît comme la plus importante du littoral.



L'architecte Robert Berthet a dessiné un parcours Vauban qui s'intègre à la fois dans le patrimoine historique et naturel dunkerquois.

© Claude Rodriguez

innovante et visionnaire

plans d'eau ont été créés ainsi que plusieurs centaines de mètres nouveaux de canaux, afin de remailler le réseau hydraulique. Dans le même temps, 51 000 m³ de matériaux extraits ont permis de surélever les pistes de golf de 1,30 à 2 mètres et de garantir ainsi leur usage toute l'année.

Après une ouverture contrariée en septembre dernier par de violents orages, des travaux de consolidation et de drainage apparus nécessaires ont été réalisés aux mois de juin et juillet par l'entreprise ISS, déjà en charge du chantier. Et depuis le 1^{er} août, Philippe Bialski, directeur, et François Liber, président de l'association de gestion, sont à la tête d'un nouvel outil à la fois d'urbanisme et de tourisme.

Sur une montagne de déchets

Depuis 1996, le centre d'enfouissement technique a donc été organisé dans la perspective de cette extension du golf. « Ainsi, explique Robert Berthet, une bonne partie du modelé du futur parcours avait été réalisée à partir du stockage des déchets. » Celui-ci s'est articulé autour d'alvéoles d'argile en fond (donc étanches), avec des pentes inclinées vers le centre. Chaque alvéole comporte un puits de dégazage et un tube pour l'éva-

uation des lixiviats, le tout activé par une pompe légère. « Après dérogation, à Dunkerque nous avons obtenu de pouvoir enterrer ces tubes qui d'ordinaire doivent rester apparents. Mais on a rendu leur repérage facile par leur implantation à l'aplomb des ar-

tes des volumes nivelés. » C'est donc sur une montagne de déchets haute de 5 à 15 mètres que les neuf nouveaux trous de l'équipement communautaire ont été dessinés et sculptés. Une performance imperceptible, même pour un œil avisé !

2000 scolaires à l'horizon.....

L'extension du golf communautaire a été réalisée pour faire face à une demande croissante, notamment des scolaires. Les élèves dunkerquois étaient déjà quelques centaines à bénéficier d'un enseignement spécifique, demain ils seront rejoints par leurs camarades venus de toute l'agglomération. Grâce à cette extension et aux nombreuses configurations possibles du terrain, les jeunes trouveront désormais sur le retour du parcours actuel neuf trous particulièrement adaptés. Depuis janvier 2006, le golf fait partie d'une liste de cinq grands équipements dont l'accès pour les scolaires est entièrement pris en charge par la Communauté urbaine. C'est le cas également pour le Palais de l'Univers, le Musée portuaire, le zoo de Fort-Mardyck et le futur Centre d'information sur le développement durable. Des stages de six séances de deux heures par enfant seront donc proposés dès la rentrée 2006-2007, avec l'ambition d'amener rapidement 2000 scolaires sur les fairways dunkerquois.